



Affichage interne et externe

Journalier – Travaux publics

Poste temps plein

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste exécute diverses tâches liées à l'entretien, à la réparation et à la maintenance des infrastructures municipales, des bâtiments, des parcs et des terrains publics.

La personne participe notamment aux travaux de voirie, à l'entretien des équipements et de la machinerie municipale et à diverses interventions sur le territoire. Elle opère différents équipements et véhicules, tout en respectant les normes de santé et de sécurité au travail ainsi que les bonnes pratiques en matière de développement durable et de protection de l'environnement.

Elle collabore avec les membres de l'équipe et les différents services municipaux afin de contribuer au bon fonctionnement des opérations et à la qualité des services offerts aux citoyens.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS :

La personne retenue devra notamment :

- Exécuter les travaux d'entretien et de réparation du réseau routier, des bâtiments et des infrastructures municipales;
- Participer à la réalisation de travaux d'envergure sur le réseau routier;
- Effectuer le nettoyage et l'entretien des rues, des terrains et des différents sites municipaux;
- Effectuer la tonte du gazon et l'entretien des espaces verts sur les différents sites municipaux;
- Effectuer divers travaux d'entretien et de réparation des véhicules, de la machinerie et des équipements municipaux;
- Conduire des véhicules municipaux et opérer différents équipements et machineries;
- Participer aux travaux d'entretien saisonniers, notamment les travaux liés aux différentes saisons;
- Collaborer avec les autres services municipaux et, au besoin, avec les partenaires de la Municipalité dans la réalisation de projets ponctuels;
- Respecter les règles, procédures et mesures de santé et sécurité au travail;
- Maintenir de bonnes relations avec les collègues, les autres services municipaux et les citoyens;
- Effectuer toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat ou nécessaire au bon fonctionnement des opérations municipales.

ATOUS :

- Détenir un permis de conduire classe 3;
- Posséder de l'expérience dans le domaine des travaux publics, de la voirie, de l'entretien de bâtiments ou de la machinerie;
- Posséder une expérience dans le milieu municipal;
- Avoir des connaissances en mécanique et en entretien de véhicules ou de machinerie;
- Faire preuve d'initiative, de tact, de courtoisie et d'un bon esprit d'équipe.

EXIGENCES :

- Être âgé de 18 ans ou plus;
- Détenir un permis de conduire valide;
- Être en mesure de travailler efficacement en équipe;
- Posséder une bonne condition physique et être capable d'effectuer des travaux manuels;
- Être disponible pour suivre les formations jugées nécessaires ou pertinentes par l'employeur;
- Faire preuve de fiabilité, de ponctualité et de débrouillardise.

ENTRÉE EN FONCTION :

- Le 14 septembre 2026
- Le salaire sera établi selon la structure salariale en vigueur et l'expérience
- Horaire de 40h par semaine (lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 et le vendredi de 7h00 à 11h00)
- Assurance collective et régime de retraite

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de motivation et leur curriculum vitae en personne ou par courriel au plus tard le 17 août 2026 à 16h00, à l'attention de :

Monsieur Éric Lacaille
Directeur des travaux publics et du service incendie
10, rue Principale, C.P. 99
Blue Sea (Québec) J0X 1C0

Courriel : ssi@blueseas.ca

*Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.
Seules les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue seront contactées.*